

Modification du régime forestier

Le Premier ministre Legault laisse tomber la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord

Saguenay, le 17 juin 2021 - Aujourd'hui, Alliance forêt boréale (AFB) est dans l'obligation de tenir une conférence de presse afin de se faire entendre par le Premier ministre, François Legault, car ce dernier n'a pas saisi l'opportunité de rencontrer les élus des communautés forestières du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord. Alliance forêt boréale croit que le Premier ministre a manqué une belle occasion de travailler en mode solution avec les communautés forestières.

Dans la dernière année, à de nombreuses reprises, AFB a fait part au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et à son ministère de plusieurs préoccupations en lien avec le secteur forestier. Le 30 avril dernier, AFB a finalement rencontré le ministre Dufour afin de lui faire part de ses préoccupations sur différents enjeux forestiers. Les sujets suivants ont été abordés : régime forestier, décentralisation du MFFP en région, aires protégées et stratégie de protection du caribou forestier. Le ministre Dufour a toutefois refusé de discuter des modifications à apporter au régime, a affirmé que les 17 modifications administratives effectuées dernièrement étaient suffisantes et a prié les communautés forestières d'attendre encore un an ou deux pour en voir les bénéfices. Nous n'acceptons pas cette déclaration, AFB a donc transmis au cabinet du ministre Dufour un document afin d'obtenir des réponses à ses questions, document qui n'a toujours pas eu de retour.

Depuis cette dernière rencontre, et devant l'inaction du gouvernement et le refus du Premier ministre de nous rencontrer, AFB a réagi dans les médias afin de dénoncer la situation qui perdure et qui afflige les communautés forestières. « Le premier ministre Legault avait pourtant été très clair, en juillet 2020, dans son engagement de modifier substantiellement le régime forestier. Force est de constater aujourd'hui que les modifications administratives proposées sont insuffisantes pour respecter l'engagement de M. Legault. Elles sont insuffisantes également pour garantir la survie et la vitalité de l'ensemble de notre industrie forestière dans nos communautés, menacées par la lenteur et l'inefficacité du système et nous souhaitons travailler de pair avec le gouvernement pour que ça change », affirme M. Pascal Cloutier, président d'Alliance forêt boréale.

AFB demande au gouvernement de mettre de l'avant une réelle réforme du régime forestier et l'assure de son entière collaboration à la réalisation de ce chantier. Notre principale préoccupation est d'assurer la survie et la vitalité de l'ensemble de notre industrie forestière dans nos communautés. L'industrie forestière est la solution pour relancer l'activité économique des régions ainsi que pour lutter contre les changements climatiques. Les démarches d'AFB sont entreprises aujourd'hui dans le but d'assurer un avenir aux générations futures de nos régions forestières. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord

se sont bâties et développées autour de la forêt et nous souhaitons que la forêt demeure un devenir pour ceux qui y habitent, dont les jeunes.

« Les entreprises sylvicoles sont prêtes à relever le défi de vos ambitions de développer une économie verte pour nos enfants et les générations futures, et ce, dès maintenant. M. le Premier ministre, la prévisibilité en est la pierre angulaire. Les modifications administratives au régime forestier sont peut-être une avancée, cependant, tous sont d'accord pour dire qu'elles sont insuffisantes pour faire face aux enjeux structurels », de dire M. Rémi Paquet, entrepreneur de Baie-Comeau et administrateur à l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec.

Des demandes réalistes

Après plusieurs consultations avec les différents acteurs de l'industrie, AFB est plus que convaincue que ses demandes sont réalistes et permettront de faire une réelle différence dans la performance de l'industrie forestière et sa contribution à un vrai développement durable.

1. Améliorer la Loi des forêts et les éléments dysfonctionnels dans le régime forestier actuel
 - AFB a tenu des consultations le 22 février 2021 auprès de l'ensemble des acteurs forestiers de son territoire et tous affirment que le processus de planification n'a pas été amélioré malgré les annonces faites en 2020. La prévisibilité, la flexibilité et la rentabilité ne sont toujours pas au rendez-vous!

2. Soutenir la sylviculture en investissant davantage afin de pouvoir prétendre atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie nationale de production de bois notamment doubler le rendement des forêts d'ici 2050 et améliorer le bien-être des entrepreneurs, des communautés et des écosystèmes forestiers
 - En décembre 2020, lors de l'annonce de la Stratégie nationale de production de bois, le ministre Dufour a indiqué son intention d'investir 250 M\$ par année en travaux sylvicoles ! Le 25 M\$ supplémentaire n'est pourtant pas de l'argent neuf car il provient de programmes fédéraux ou de sommes de 2020-2021 non utilisées.

« Les entrepreneurs veulent contribuer à la lutte aux changements climatiques, ils souscrivent à la Stratégie nationale de production de bois et souhaitent être des acteurs de la relance économique des régions, sauf que les investissements appropriés ne sont pas au rendez-vous. M. le Premier ministre, il est temps, maintenant, de nous donner le moyen de vos ambitions en investissant massivement en sylviculture », de dire M. Jean-François Harvey, entrepreneur au Saguenay et VP à l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec.

3. Permettre à la forêt de jouer pleinement son rôle dans la lutte aux changements climatiques et dans la relance économique des régions et du Québec

- Le Québec dispose du meilleur moyen pour lutter contre les changements climatiques : LA FORÊT. C'est reconnu scientifiquement, une forêt qui pousse et qui est aménagée, capte du carbone alors qu'une forêt qui se décompose émet du carbone. L'utilisation du matériau bois est un moyen qui permet également de capter du CO₂. Cependant, pour utiliser le matériau bois, il faut rendre disponible la matière ligneuse à la récolte. Il faut permettre la réalisation de travaux sylvicoles afin d'aménager la forêt pour éventuellement la récolter et utiliser le matériau bois.

4. Préserver l'accès à la matière ligneuse (aires protégées, caribou forestier, TBE, etc.)

- Plusieurs menaces planent sur les approvisionnements forestiers à court et moyen terme. Le MFFP tout comme le MELCC sont opaques dans les dossiers du caribou et des aires protégées. AFB demande au gouvernement d'être transparent dans le cadre de ces 2 stratégies et d'impliquer les communautés dans leur élaboration.

« Ces demandes sont nécessaires pour une foresterie durable et en santé. Les travailleurs de nos communautés forestières et leurs familles n'en peuvent plus d'attendre des réponses et des résultats qui ne viennent pas, d'ajouter Mme Micheline Anctil, préfète de la MRC Haute-Côte-Nord et administratrice d'AFB. Faut-il rappeler que le MFFP fait partie des ministères à vocation économique ? L'objectif d'AFB demeure toujours le même : des modifications au régime forestier qui vont permettre prévisibilité, flexibilité, agilité et développement économique. Si l'on veut une relance économique dans les régions, des modifications au régime sont nécessaires. »

À propos d'AFB

Alliance Forêt Boréale souhaite rallier et mobiliser tous les acteurs socioéconomiques à sa cause, soit la défense de la foresterie durable, du droit de récolter et de créer de la richesse en mettant en valeur la forêt boréale. Alliance forêt boréale continue à travailler en partenariat avec les acteurs de l'industrie pour assurer la pérennité et le développement durable des collectivités forestières. Elle met en valeur la forêt comme outil de lutte contre les changements climatiques et encourage l'utilisation du bois comme matériau de construction. L'organisation cherche aussi à développer de façon constante ses connaissances et ses compétences dans le domaine.

Pour plus d'information, visitez le www.allianceforetboreale.org.